

## Maîtrise d'oeuvre Amberieu en Bugey - "La Brillatte" ..

> AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE <

Avis N°: AO-1340-5181

Mise en ligne : 28/09/2013

01

AMBERIEU EN BUGEY

Source : BOAMP > 90 KEuros

Client : SEMCODA

Etude de la construction

Marché négocié

Marché > 90 000 euros

Date limite de réponse : **24/10/2013**

Services  
AVIS DE MARCHÉ

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

#### I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

SEMCODA, M. le président directeur général 50 rue du Pavillon cs91007, à l'attention de Mme VIRION - bur 0.003, F-01009 Bourg-en-Bresse. Tél. : (+33) 4 74 22 83 43. E-mail : [joelle.virion@semcoda.com](mailto:joelle.virion@semcoda.com).

*Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :* Auprès du (ou des) point(s) de contact(s) susmentionné(s).

*Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :* Auprès du (ou des) point(s) de contact(s) susmentionné(s).

*Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :* Auprès du (ou des) point(s) de contact(s) susmentionné(s).

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Autre.sem

I.3) Activité principale

Logement et équipements collectifs.

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

### SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

#### II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :  
maîtrise d'oeuvre Amberieu en Bugey - "La Brillatte".

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

Services :

Catégorie de services n° 12 Services d'architecture ; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie ; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère ; services connexes de consultations scientifiques et techniques ; services d'essais et d'analyses techniques.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services lieu-Dit "La Brillatte", 01500 Amberieu-en-Bugey.

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

II.1.4) Information sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

maîtrise d'oeuvre pour construction d'un programme d'environ 145 logements collectifs locatifs, accession sociale, accession libre, résidence séniors avec approx. 300m<sup>2</sup> de locaux de services - sDP 12600 mètres carrés environ.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :  
71240000.

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non.

**II.1.8) Lots :**

Division en lots : non.

II.1.9) Variantes

- II.2) Quantité ou étendue du marché
- II.2.1) Quantité ou étendue globale : mission base + exe.
- II.2.2) Informations sur les options :
- II.2.3) Reconduction
- II.3) Durée du marché ou délai d'exécution des travaux :

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

---

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

**III.1.2) Modalités essentielles de de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

**III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché .**

Groupement constitué d'un :

- architecte MANDATAIRE inscrit à l'ordre des Architectes ;
- economiste ;
- bet structure ;
- bet fluides ;
- bet Vrd/Espaces verts.

Co-Traitants justifiant tous de qualification(s) et/ou références.

III.1.4) Autres conditions particulières :

III.2) Conditions de participation

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies .

Dc1 "lettre de candidature signée de tous les membres du groupement, avec indication de la discipline de chacun

Documents à fournir par chaque membre du groupement :

- dc2 "Déclaration du candidat" ;
- copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire ;
- déclaration sur l'honneur (si non reprise sur Dc, attestant que le candidat n'entre dans aucun cas mentionné à l'article 43 du code des marchés publics, concernant les interdictions de soumissionner ;
- attestations d'assurances 2013 ;
- noti2 ou équivalent.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : l'architecte MANDATAIRE du groupement présentera 2 références réalisées, de mêmes nature et importance, datant de moins de 5 ans et illustrées de photographies "non reliées". Sur chaque planche de référence, format A3, il conviendra d'indiquer précisément la nature et l'importance de l'opération, type de mission, shon, nom du maître d'ouvrage et année de réalisation. Les co-traitants joindront leur liste générale de références.

III.2.4) Informations sur les marchés réservés :

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) Information relative à la profession

III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service

### **SECTION IV : PROCEDURE**

---

IV.1) Type de procédure :

**IV.1.1) Type de procédure :**  
négociée.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

Nombre d'opérateurs envisagé : 3.

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) Critères d'attribution

**IV.2.1) Critères d'attribution :**

Offres économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous.

1. 1. taux d'honoraires. pondération : 90.

2. 2. délais d'exécution. pondération :10.

IV.2.2) Enchère électronique

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :  
131274CSTMOE4061P.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :

**IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

24 octobre 2013, à 12:00

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Langue(s) officielle(s) de l'UE français

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

---

VI.1) Renouvellement

VI.2) Information sur les fonds de l'Union européenne

VI.3) Informations complémentaires :

Le présent avis tient lieu de Règlement de Consultation. Pas de document complémentaire fourni aux candidats au stade de l'appel de candidature. Les candidatures sous enveloppe cachetée, portant la mention "maîtrise d'oeuvre Ambérieu en Bugey - ne pas ouvrir" seront adressées par plis recommandé AR ou remises contre récipissé à :

M. le président directeur général

Semcoda

A l'attention de Mme VIRION - bureau 0.003

50 rue du Pavillon - cs91007

01009 Bourg en Bresse Cedex

Transmission des candidatures et/ou des offres par voie électronique : non autorisée.

Les équipes sélectionnées par le Comité Directeur, sur conformité administrative et analyse des références présentées, seront invitées à remettre une proposition, au vu du dossier de consultation qui leur sera adressé par courrier.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 23 septembre 2013.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : TGI, 67 rue Servient, F-69003 Lyon. Tél. : (+33) 4 72 60 70 12

VI.4.2) Introduction des recours

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours

**VI.5) Date d'envoi du présent avis : 23 septembre 2013.**